



TECHNICIEN SUPERIEUR DE SUPPORT EN INFORMATIQUE

Le technicien supérieur en support informatique intervient à distance et sur site afin de répondre à des demandes techniques, émises par les utilisateurs, informaticiens ou non, concernant les aspects logiciel ou matériel du domaine informatique (système, serveur, réseau, messagerie, SGBD, application...). Dans les grandes structures, ce métier s'exerce sur des plates-formes techniques où chaque technicien est relié en permanence aux clients par un système téléphonique. Le travail en équipe peut être organisé en trois-huit. Dans d'autres contextes, il peut :

- Intervenir sur site, pour la maintenance matérielle et logicielle,
- Assurer la gestion de parc (gestion de l'ensemble des matériels et équipements d'un parc informatique : micros, imprimantes, téléphonie, licences et versions de logiciels, contrats de maintenance, mouvements),
- Corriger, améliorer, voire concevoir des procédures de déploiement d'infrastructures ou d'applications (chez le client, installation et mise en œuvre, selon les procédures, de postes de travail, de serveurs de réseau et d'équipements de communication).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre au stagiaire de :

- Intervenir à distance et au premier niveau en informatique,
- Intervenir à distance et au deuxième niveau en informatique,
- Assurer la gestion technique d'un parc informatique et d'un service d'assistance.

METIERS PREPARES ET/OU POURSUITE D'ETUDES

- Technicien supérieur en informatique
- Administrateur de réseau
- Responsable d'une équipe de techniciens en informatique
- Responsable d'un parc informatique

NIVEAU III

Durée : 12 mois
1435 heures

Période d'application en entreprise :
10 semaines : stage orienté réseau ou hotline

Conditions d'entrée

- Age minimum : 18 ans
- Baccalauréat ou équivalent
- Connaissances de base en micro informatique et en anglais,
- Expérience professionnelle quelconque

Référent

Flavien Villant
05.61.15.92.79

La formation

Est sanctionnée par le titre professionnel du Ministère du travail et/ou les certificats de compétences professionnelles (CCP)

Notre public

Nos formations s'adressent aux :

- Demandeurs d'emploi
- Salariés au titre du plan de formation, congés individuel de formation (CIF), droit individuel de formation (DIF), contrat de professionnalisation, période de professionnalisation
- Particuliers

Renseignements

ORT 14, rue Etienne Collongues
31770 COLOMIERS

Secrétariat 05.61.15.92.79

Responsable formation

Bernard LAYANI